

*Formulaires d'impôt du Nunavut*

**Bulletin : Rappel sur les formulaires d'impôt du Nunavut**

Mis à jour en juillet 2021

FORMULAIRES-SALAIRE-IMPÔT-202109

<i>Date de publication :</i>	17 septembre 2021	<i>Catégorie :</i>	Salaires
<i>Publication précédente :</i>	s. o.	<i>Objectif :</i>	Informers

**Obligation de remplir correctement le formulaire de déclaration d'impôt sur le salaire**

Le présent bulletin est publié pour rappeler qu'il est obligatoire de remplir correctement et de soumettre toute déclaration d'impôt sur le salaire en la forme réglementaire approuvée par le ministère des Finances.

Cette exigence est par ailleurs précisée dans l'article 6(1) de la *Loi de 1993 de l'impôt sur le salaire* du Nunavut sous « Versement de l'impôt avec la déclaration ».

Les documents incorrectement remplis seront retournés à l'expéditeur.

En outre, veuillez prendre note que la soumission tardive d'une déclaration en raison de sa non-conformité à la forme réglementaire approuvée ou de renseignements manquants est passible d'amendes et de pénalités de retard.

**Renseignements supplémentaires**

Pour toute question sur ce bulletin, veuillez communiquer avec la Section de l'impôt et des assurances du ministère des Finances par courriel au [PayrollTax@gov.nu.ca](mailto:PayrollTax@gov.nu.ca).

Vous trouvez les bulletins, les formulaires et les autres renseignements sur l'impôt au [www.gov.nu.ca/fr/finance](http://www.gov.nu.ca/fr/finance).

Pour recevoir automatiquement par courriel les bulletins nouveaux et révisés afférents au présent sujet, veuillez courrieller votre demande à l'adresse [FinanceComs@gov.nu.ca](mailto:FinanceComs@gov.nu.ca).

*Note : Les bulletins sur l'impôt du gouvernement du Nunavut sont publiés **uniquement à titre d'information générale**. Ils ne remplacent aucunement la législation ni la réglementation, et ne se substituent pas non plus aux décisions du tribunal afférentes rendues avant ou après la date de leur publication.*

ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ, ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ.  
If you would like this correspondence in any other official language, please let us know.  
Piyumagungni una titiraq naliinni ilitariyahimayuni uqauhini, unniutitjavaptigut.  
Si vous souhaitez correspondre dans une autre langue officielle, veuillez nous en faire part.